

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUILLET 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 16 juillet 2025, à dix-sept heures trente. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairesse
 Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1
 Madame Marjolaine Poudrier, conseillère Siège numéro 2
 Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3
 Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4
 Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5
 Madame Carine Dubé, conseiller Siège numéro 6

Monsieur Christian Charette, conseiller au siège numéro 1 est arrivé à 17h32

Les membres présents forment le quorum.

AVIS DE CONVOCATION

L’avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil municipal le 11 juillet 2025 dans les délais légaux prévus par le Code municipal du Québec.

1. Ouverture de la séance

154-2025 La séance de la réunion extraordinaire du mercredi 16 juillet 2025 est ouverte à 17h30 par Mme Marilyne Gélinas, mairesse de Saint-Léon-le-Grand. Mme Roxane St-Yves, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire. Il est proposé par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que ces conditions d’ouvertures de séance sont acceptées.

2. Adoption de l'ordre du jour

155-2025 IL EST PROPOSÉ par Madame Carine Dubé, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu que le conseil accepte l’ordre du jour tel que présenté;

1.- Ouverture de la séance
2.- Adoption de l’ordre du jour
3.- Dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2023
4.- Dépôt du rapport de la mairesse
5.- Période de questions
6.- Clôture de la séance

3. **Dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023**

156-2025 CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand accepte le dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2023, le tout, tel qu'audité et présenté par la firme de vérification externe, Stéphane Bérard CPA Inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que le Conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise Mme Roxane St-Yves, Directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, lesdits états financiers et à les transmettre au MAMH et aux institutions financières au besoin.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

4. **Dépôt du rapport de la mairesse**

157-2025 IL EST PROPOSÉ par Madame Marjolaine Poudrier, appuyé par Monsieur Christian Charette et il est résolu que le Conseil accepte le rapport de la mairesse tel que déposé.

Annexe à la résolution numéro 157-2025

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

1.- **États financiers 2023 et rapport de l'auditeur**

Le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 16 juillet 2025, présenté par les auditeurs de la firme comptable Stéphane Bérard CPA Inc. de Louiseville.

Revenus de fonctionnement et d'investissement	2 401 371 \$
Dépenses (excluant l'amortissement) et remboursements de la dette	1 738 314 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	564 856\$

Au 31 décembre 2023, la municipalité avait une dette à long terme de 720 200 \$.

Un montant de 79 300\$ est attribué au secteur de l'égout municipal, un montant de 76 000\$ pour l'achat d'un camion incendie et 564 900 \$ pour les travaux de voirie du haut Barthélemy.

Au 31 décembre 2023, les immobilisations de la municipalité s'élèvent à 5 872 991\$.

2.- **Rétrospectives de l'année 2023**

Le budget pour l'année 2023 était d'un montant de 1 645 497\$ pour les activités de fonctionnement et d'investissements.

Au cours de l'année 2023, il y a eu les évènements suivants :

- L'année 2023 fut mouvementée au sein du personnel de la municipalité, nous avons vécu des départs au niveau du personnel administratif ainsi qu'au niveau du département de voirie. Les postes vacants furent tous comblés au courant de l'année 2023.
- Au printemps, le terrain de jeu du parc du centre des loisirs a été mis à neuf. Ce projet a été possible grâce à plusieurs aides financières, soit la Politique de soutien au projet structurant, On s'active en Mauricie ainsi qu'une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Réouverture de la bibliothèque municipale.
- Nous avons eu une élection partielle, où ont été élus Mme Carine Dubé au siège #6 et M. Pascal Trudel au siège #3.
- Grâce au Programme d'aide à la voirie local (PIIRL- Programme d'intervention en infrastructures routières locales), nous avons procédé à un resurfacement d'un tronçon de 2KM dans le rang Barthélemy. Un resurfacement a également été fait dans le rang des Ambroise, ces travaux ont été subventionnés par le programme TECQ.
- Nous avons octroyé un contrat pour le changement des lumières au centre des loisirs, pour la patinoire ainsi que pour le terrain de baseball, une aide financière d'Hydro-Québec était disponible pour cette réalisation.
- Embauche de 2 nouveaux pompiers pour notre service incendie.
- Suite à une demande effectuée par la municipalité, le ministère des transports a autorisé la diminution de la vitesse permise dans la zone scolaire à 30km/h. De plus, nous avons procédé à l'achat de deux panneaux de sensibilisation (Petits écoliers).
- Le camp de jour a eu lieu et 52 jeunes y ont participé. Des bourses ont été remises à nos finissants du secondaire et du primaire. L'aide financière aux jeunes sportifs a été reconduite, ce qui a permis d'aider financièrement les familles à garder les enfants actifs et à pratiquer leurs sports.

3.- Rémunération et allocation des élus

La rémunération et l'allocation de dépenses de la mairesse pour l'année 2023 ont été de 10 461.84\$ et celles des conseillers de 3 487,32 \$ chacun.

4.- Indications préliminaires 2024

Pour l'année 2024, le rôle d'évaluation a été reconduit et l'évaluation municipale imposable lors de son dépôt au 15 septembre 2023 est de 156 663 500\$. Il y a eu une augmentation de 1 747 200 \$ comparativement à l'année 2023.

Budget pour l'année 2024

Revenus de fonctionnement	1 812 927 \$
Dépenses, affectations et remboursements de la dette	1 988 678 \$
Montant réservé dans le surplus budgétaire pour balancer le budget	175 751\$

Les montants se répartissent comme suit :

Surplus au général	139 773 \$
Surplus à l'aqueduc municipal	6 157 \$
Surplus à l'aqueduc du Grand Rang et de l'Isle	25 238\$
Surplus au secteur égout municipal	2 333 \$
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	2 250 \$
Total	175 751\$

Merci de votre attention,

Marilyne Gélinas, mairesse
16 juillet 2025

5. **Période de questions**

6. **Clôture de la séance**

158-2025 L'ordre du jour étant épuisé Madame Marjolaine Poudrier propose, appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu de clôturer la séance à 18h17.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Roxane St-Yves, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Marilyne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

Mairesse